



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION  
PROJET PILOTE DE PRÉPARATION D'UN ALIMENT  
CUIT AYANT COMME INGRÉDIENT DU LAIT CRU  
DE CHÈVRE, DE BREBIS OU DE BUFFLONNE**

**Section 1 – Identité du demandeur**

Nom de la personne :

Nom de l'entreprise (s'il y a lieu) :

Personne morale (s'il y a lieu) :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Adresse courriel:

Numéro d'identification ministériel (NIM), numéro d'entreprise du  
Québec (NEQ) ou autre numéro d'identifiant :

Numéro de téléphone :

Numéro de cellulaire :

**Section 2 – Renseignements sur le demandeur**

**Veillez cocher la case appropriée :**

Je détiens un permis de préparation générale d'aliments.

Quel est votre numéro de permis?

Je détiens une attestation de formation en hygiène et salubrité des aliments.

Quel est votre numéro d'attestation?

<b>Nom et coordonnées du médecin vétérinaire qui assure le suivi sanitaire du troupeau</b>	
Nom de la personne :	
Adresse complète :	
Téléphone :	Adresse courriel :

### Section 3 – Déclaration et attestation du demandeur

**Je déclare que (cochez les cases correspondant à votre situation) :**

Les installations sont alimentées en eau potable courante froide et chaude (60 °C).

L'alimentation en eau potable provient d'un puits. (copie d'un document récent d'analyse d'eau).

**J'atteste que :**

Les installations et les équipements qui s'y trouvent sont conformes à l'arrêté du ministre relatif au projet pilote.

J'ai pris connaissance de l'ensemble des informations fournies dans la page Web sur le sujet, notamment l'arrêté du ministre.

[MAPAQ - Projet pilote : préparation d'un aliment cuit ayant comme ingrédient du lait cru de chèvre, de brebis ou de bufflonne \(gouv.qc.ca\)](#)

### Section 4 – Description du projet souhaité

**4.1 De quelle espèce provient le lait cru utilisé dans la préparation d'un aliment cuit?**

Chèvre :                      Brebis :                      Bufflonne :

Nombre d'animaux laitiers : Chèvres :                      Brebis :                      Bufflonnes :

**4.2**

- Décrire le lieu, les installations et les équipements de production de lait ainsi que de préparation alimentaire qui seront mis en place dans le cadre du projet pilote.
- Décrire les opérations concernant la production de lait cru et sa collecte.
- Décrire les opérations de préparation pour chaque aliment :
  - Le type, la description et les ingrédients de chaque aliment;
  - La méthode de préparation détaillée pour chaque aliment préparé;
  - La température de cuisson interne attendue pour chaque aliment préparé et la méthode de mesure utilisée.

Consultez l'arrêté du ministre.

## Section 5 – Soumission d'une candidature

Le demandeur a jusqu'au 14 mai 2025 pour soumettre sa candidature en faisant parvenir le formulaire d'inscription à l'adresse courriel suivante : [smsaia@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:smsaia@mapaq.gouv.qc.ca).

La préparation de produits ne pourra pas commencer avant le 11 septembre 2025.

Pour toute question relative à ce projet pilote, veuillez écrire à l'adresse courriel suivante : [smsaia@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:smsaia@mapaq.gouv.qc.ca).

## Section 6 – Engagement du demandeur

Vous devez, dans les 15 jours, aviser le ministre de tout changement concernant l'un des renseignements contenus dans la présente demande d'autorisation.

Je soussigné, \_\_\_\_\_, atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire et les documents qui l'accompagnent sont véridiques et je m'engage par la présente à respecter les règles prescrites à l'arrêté ministériel dans le cas où une autorisation me serait délivrée. Je comprends que je dois posséder un permis de préparation générale d'aliments valide pour pouvoir préparer les aliments prévus au projet pilote et, si ce n'est pas le cas, que je dois faire les démarches nécessaires pour m'en procurer un auprès du Ministère.

**Signature**

**Date**

## Section 7 – RAPPEL – Documents à fournir

### Les documents demandés pour évaluer les candidatures du projet pilote sont les suivants :

- Formulaire d'inscription rempli;
- Rapport d'analyse récent attestant que l'eau est potable (s'il y a lieu).

### Informations importantes relatives au projet pilote :

- La sélection des candidatures se fera à la suite d'une analyse des documents fournis. Seuls les dossiers de candidature contenant tous les documents dûment remplis seront considérés.
- Des documents incomplets ou manquants peuvent retarder la délivrance de l'autorisation.
- La vente de lait cru ainsi que la préparation et la vente de fromages, de lait, de yogourt ou d'autres produits laitiers au sens de la loi (aliments dont l'ingrédient principal est le lait ou un constituant du lait) ne sont pas permises dans le cadre du projet pilote.
- Le Ministère se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement complémentaire nécessaire à la compréhension de votre projet.
- L'ensemble des données pourra être utilisé dans le cadre de l'évaluation du projet pilote au Ministère.
- Aucune aide financière n'est prévue pour la participation au projet pilote.
- La demande de permis pourra être déposée une fois l'autorisation du ministre reçue :  
<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/Permis/Pages/Permis.aspx>